



---

## Commission périscolaire N°1

### 2016-2017

*Jeudi 17 novembre 2016 / 19h – 21h*

---

**Présents :** Magali BLANLUET, Conseillère Municipale,  
Jézabel MECHIN, Directrice Service Enfance et Jeunesse,  
Jordan CHAUSSARD, Directeur des accueils périscolaire et extrascolaire  
Rodéric JOSEPH, Parent d'Elève Primaire,  
Céline SORANO, Parent d'Elève Primaire,  
Lucie CHERELLE, Parent d'Elève Maternelle,  
Aiyad EL OUAFI , Parent d'Elève Maternelle,

**Absente excusée :**

Gaëlle LYS, Parent d'Elève Primaire,

#### **PRÉAMBULE**

Départ en retraite de la directrice, Christiane CIERNIAK en juin dernier. Elle fut à l'origine de la création de cet accueil périscolaire sur la commune.

Un recrutement avait été lancé en février dernier pour des entretiens d'embauche prévus fin mai début juin. Cependant suite aux inondations, ils n'ont pu avoir lieu. Ils ont été réalisés par la suite sans la présence de Christiane, partie à la retraite. De ce fait il n'y a pas eu de passation physique effectuée. Jordan Chaussard a pris ses fonctions de directeur du périscolaire/ extrascolaire fin août 2016 avec une restructuration du poste comme suit : 1 directeur et une adjointe en la personne de Florence BOTTEAU.

Répartition des présences sur la semaine de Jordan Chaussard, directeur, et Florence Batteau, adjointe :

- ✓ Jordan Chaussard est présent le matin et le soir : le lundi, le mardi et le jeudi et le vendredi matin uniquement. Il est présent également pendant les vacances scolaires.
- ✓ Florence BOTTEAU est présente le mercredi après-midi (12h – 18h30), et le vendredi après-midi (12h – 18h30), pour les TOTEM et le soir.

Ils encadrent une équipe de 11 animateurs.



Nous avons demandé à Jordan Chaussard son ressenti concernant sa prise de poste récente à l'accueil périscolaire. Il nous informe qu'un accompagnement rapproché est fait auprès de lui-même et de l'équipe avec Jezabel Méchin dans un contexte de changements d'habitudes et de pratiques de travail. Une réunion de service formalisée est organisée tous les mois, sans compter celles informelles faites régulièrement.

Jezabel Méchin indique qu'il y a une augmentation sensible du nombre d'enfants à l'accueil périscolaire :

- 80 enfants environ sur le mercredi après-midi
- fréquence x 1.5 pendant la semaine des vacances de la Toussaint par rapport à 2015 : environ 70 enfants/jour en 2016 contre environ 50 enfants/jour en 2015

La réunion s'est ensuite déroulée selon la liste des questions formulées par les représentants de parents d'élèves.

## 1/ COMMUNICATION

**Est-il possible de prévoir une présentation de l'équipe périscolaire avec le rôle de chacun, les jours et heures où nous pouvons les rencontrer ou contacter ?**

Oui. Un travail en ce sens est en cours.

Un organigramme avec un trombinoscope sera réalisé.

Date prévue de mise en ligne sur le site de la Mairie : janvier 2017

**Est-il possible de communiquer les changements de règlement, les informations générales, les activités des mercredis, .... par mail et sur le site de la mairie afin d'éviter d'oublier d'informer des parents?**

Par mail : non car c'est compliqué dans la gestion

Sur le site de la Mairie : oui (centralisation de l'information)

Malgré tout un lien direct avec les parents est à maintenir pour la diffusion des informations.

**Les CR des commissions peuvent-ils être mis en ligne sur le site de la Mairie?**

Oui.

## 2/ INSCRIPTIONS



**En juin lors du COPIL, la question des inscriptions pour les matins et les soirs a été posée. Sur ce point, il avait été confirmé que les inscriptions étaient indicatives et ne servaient pas à la facturation. Pouvez-vous confirmer que cela reste vrai pour toute l'année scolaire?**

Oui.

La facturation est faite à service rendu. Sauf pour les mercredis et les vacances scolaires où l'inscription vaut facturation.

Cependant une souplesse est maintenue. Jezabel Méchin et Jordan Chaussard insistent sur l'importance de conserver cette souplesse et cette proximité avec les parents.

**Nous avons aussi demandé à ce que les inscriptions se fassent moins longtemps à l'avance. Comment sont utilisées les prévisions de présence des enfants le matin et le soir? Cela a-t-il un impact sur les effectifs d'animateurs ? De quelle manière ?**

Oui cela a un impact sur les présences des animateurs. Un ajustement est réalisé en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Taux d'encadrement :

- ✓ pour les TOTEM : 1 animateur/14 enfants - de 6 ans et 1 animateur/18 enfants en élémentaire
- ✓ pour les vacances : 1 animateur/8 enfants – de 6 ans et 1 animateur/12 enfants en élémentaire
- ✓ en accueil périscolaire matin et soir + le mercredi après-midi : 2 agents en plus / au taux d'encadrement qui est le même que celui des totem.

**Est-ce que des inscriptions à la quinzaine 3 jours avant le début de la quinzaine seraient possibles ?**

A ce jour non.

Actuellement les inscriptions restent au 15 de chaque mois toujours avec une souplesse maintenue. Du cas par cas peut être réalisé.

**Inscriptions pour les mercredis : est-il possible d'envisager un site similaire aux TOTEM? L'objectif de notre demande est de donner de la souplesse aux familles pour ces inscriptions à ce service de garderie payant.**

Cette hypothèse avait été évoquée au sein de la Mairie.

La commune vient de passer commande pour un logiciel enfance. L'installation est prévue entre janvier 2017 et juin 2017. Celui-ci sera normalement actif à l'été 2017 avec 1 portail famille qui permettra aux familles de gérer les inscriptions en direct (restaurant scolaire, accueil périscolaire, accueil extrascolaire..). Le dossier papier ne devrait plus être en circulation.

**Avec la possibilité de modifier en ligne jusqu'à 1 semaine avant?**



A ce jour l'arrêt des inscriptions pour le mercredi après-midi reste le mardi (la veille) avant 9h. La commune souhaite maintenir la souplesse existante.

→ A savoir : le mercredi après-midi, certains enfants sont récupérés par l'animateur de football et de basket sur autorisation écrite des parents. Tout est consigné.

**Tarifs : nous avons noté une hausse significative pour cette année. Est-il possible que les membres de la commission & les parents soient informés des tarifs prévisionnels à l'avance ?**

Les membres de la commission avaient été informés en avril 2016 sur une réunion spécifique à ce sujet.

**La grille complète des tarifs (par paliers de coefficient familial) peut-elle être mise en ligne ?**

Ce n'est pas possible car le tarif famille est calculé selon le QF CAF qui est propre à chaque foyer. Cette tarification permet d'individualiser les tarifs en fonction des revenus de la famille.

Le taux d'effort correspond à un pourcentage multiplié par le QF CAF.

Par ex : tarif du restaurant scolaire

0.36 % x QF CAF avec prix plafond (4€) et un prix plancher (2€50)

Une famille ayant un QF CAF de 650 :

$0.36\% \times 650 = 2.34 \text{ €}$  - Le prix plancher est appliqué et le repas sera facturé 2€50

Une famille ayant un QF CAF de 1000 :

$0.36\% \times 1000 = 3.60 \text{ €}$  - Le repas sera facturé 3 €60

Une famille ayant un QF CAF de 1700 :

$0.36\% \times 1700 = 6.12\text{€}$  - Le prix plafond est appliqué et le repas sera facturé 4€

### 3/ HORAIRES ET DATES D'OUVERTURE

**Comment sont décidées les semaines de vacances durant lesquelles l'ALSH est ouvert?**

- ✓ Pour les petites vacances : ouverture 1 semaine/2 (en alternance d'une année sur l'autre la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>e</sup>). Pas d'ALSH pendant les vacances de Noël comme partout ailleurs.
- ✓ Pour les grandes vacances : ouverture dès le 1<sup>er</sup> jour des vacances pour 5 semaines

A savoir que pour 2017, l'ALSH sera ouvert 3 semaines en juillet et 2 semaines en août.



**Quelles solutions pourraient être envisagées pour offrir un service continu aux familles (bus vers une autre commune...) ?**

Cela avait été évoqué avec les communes alentours mais les conventions ne passent pas avec les mairies notamment par rapport au financement.

**Plus de semaines d'ouverture?**

Ce n'est pas possible faute de budget au regard d'une petite commune.

**Horaires d'ouverture : est-il possible de savoir combien d'enfants fréquentent régulièrement la garderie de 7h à 7h15?**

Actuellement une dizaine d'enfants fréquente l'accueil entre 7h et 7h20.

**Certains parents pourraient être intéressés de reporter ce 1/4h le soir... Une étude est-elle possible?**

Cela déplacerait le problème vers d'autres familles.

**Est-il possible d'avoir une organisation type des mercredis (horaires de départ à la cantine des différents classes / écoles), durée du repas, temps de récréation avant / après le repas, éventuel temps calme ou sieste, organisation des activités?**

Un projet pédagogique est travaillé actuellement avec l'équipe pour une mise en place courant 2017. En attendant, cette organisation type apparaîtra sur le site de la Mairie.

Date prévue de mise en ligne sur le site de la Mairie : Janvier 2017

#### **4/ RÈGLES DE VIE**

**Certains parents ont été choqués par des punitions collectives ou le ton utilisé pour parler aux enfants. Ce début d'année est vraiment très tendu et cela nous soucie.**

Jordan Chaussard a fait ce constat à son arrivée.

Un travail sur les pratiques est mené au quotidien. Des formations continues du personnel sont mises en place : formation prévue début 2017 sur les compétences psycho-sociales.

Lorsque nous constatons des attitudes inadaptées, les situations sont traitées immédiatement car il est inacceptable de ne rien faire.

Jézabel Méchin nous informe que des sanctions peuvent être données lorsqu'il y a faute reconnue.



Cependant, il est nécessaire d'avoir tous les éléments pour ne pas être dans le jugement immédiat.

**Est-il possible de rétablir des règles de respect mutuel : les enfants doivent respecter les adultes et les locaux mais à l'inverse, les adultes doivent parler aux enfants sur un ton adapté, crier n'a jamais fait baisser le niveau sonore d'un groupe....**

**Pourquoi ne pas écrire des règles avec les enfants et les faire participer aux tâches diverses....**

Des animateurs sont sur ce projet, ils vont utiliser des supports ludiques pour établir des règles avec les enfants.

**Plusieurs parents ont également trouvé que le ton employé pour leur parler ou répondre à leurs questions était parfois à la limite de la politesse.**

Cela va être repris. Jezabel Méchin et l'équipe vont être vigilants par rapport à cela.

## **5/ SÉCURITÉ**

**Il a été affiché que les enfants ne pourraient plus être pris en charge sur le chemin pour des raisons de sécurité. Cette information est contradictoire avec le règlement de juin qui stipule que pour les enfants pris en chemin, le coût de la garderie sera facturé.**

**Cependant, la sécurité est un argument très valable pour modifier cette règle.**

**Afin de pousser plus loin : n'y a-t-il pas possibilité de modifier le parcours (à travers la cours de l'école élémentaire) pour que les enfants circulent dans un environnement encore plus sécurisé?**

**Conséquence de cette mesure, il est demandé aux parents de déposer au plus tard les enfants à 8h25 (communication par un simple affichage sur la porte). Cela signifie qu'entre 8h25 et 8h50, il n'y a pas de service pour les familles.**

Une réflexion est en cours en ce sens afin de :

- différer le départ des grands pour 8h40 ou 8h45
- modifier le parcours avec un passage par l'école

L'équipe est en réflexion et fait des propositions de nouveau fonctionnement. Le projet est de le tester début janvier (avec une information faite aux familles en amont).

**La garderie est munie de nombreuses portes. Courant octobre, des parents sont surpris d'apprendre que l'on doit signer pour indiquer que l'enfant a été récupéré... Il semble qu'il y ait une faille dans le système!**

**Concernant les sorties des enfants, est-il possible de réfléchir à une sortie unique où les signatures seraient recueillies y compris pour les enfants du bungalow?**



La signature des parents était requise dans un objectif de sécurité incendie (pour savoir le nombre d'enfants présents).

Finalement le système de croix a été repris.

Concernant la sortie unique : c'est en réflexion car la difficulté rencontrée est la configuration du bâtiment : il n'y a pas de pièces fermées. De ce fait quand les parents viennent récupérer leur(s) enfant(s), ils circulent au milieu des activités des enfants.

Comme pour la question précédente, un nouveau fonctionnement et sens de circulation va être testé début janvier.

### **Quid d'un interphone avec le bungalow pour appeler les enfants qui y sont?**

Non évoqué à la commission

## **6/ GOÛTERS**

### **Est-il possible d'envisager un affichage des menus des goûters?**

Oui. Cet affichage sera fait à la semaine sur le panneau en verre de la Maison des Loges.

Date prévue de cet affichage : janvier 2017

### **Les goûters peuvent-ils respecter les campagnes de prévention et bannir les boissons sucrées?**

Oui, une vigilance va être apportée à cela.

### **Des fruits ou compotes peuvent-ils être proposés?**

Oui du fait du partenariat de proximité contracté avec Carrefour Contact, il est plus facile de proposer régulièrement des fruits puisque nous bénéficions d'une livraison par semaine..

### **Est-il possible de faire des goûters plus consistants sans pour autant proposer des aliments trop gras, trop sucrés?**

Oui. Les goûters plus consistants sont en étude pour les CM1 et CM2 en sachant qu'au besoin, les autres enfants pourront en bénéficier.

### **Des parents sont volontaires pour participer à une éventuelle réflexion pour offrir des gouters plus variés...**

Oui. Cette proposition est la bienvenue.



Participeront à ce groupe de travail : Jordan Chaussard, L'animatrice en charge des goûters, Céline Sorano.

Si d'autres personnes souhaitent s'associer, merci de le signaler à Jordan Chaussard, en sachant que le nombre de personnes sera limité.

Date prévue de démarrage du groupe de travail : courant janvier 2017

## 7/ DIVERS

**Est-il possible d'envisager une pièce dédiée pour faire les devoirs le soir et le mercredi après-midi après le repas?**

Ce n'est pas possible d'avoir une pièce dédiée car il n'y a pas assez d'espace. Les grands peuvent faire leurs devoirs dans le bungalow.

A ce jour, le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) n'existe pas sur la commune.

**Est-il possible de connaître la répartition des locaux pour les différentes tranches d'âge? Cette répartition est-elle figée? Il semble que le bungalow serve de dortoir de fortune le mercredi... les grands perdent alors leur espace dédié... serait-il envisageable de revoir cette organisation?**

Il n'y a pas de répartition des locaux par tranches d'âge sauf pour l'étage où les maternelles n'ont pas le droit de monter pour raison de sécurité par rapport à l'escalier.

Les locaux sont répartis en fonctions des activités proposées.

Le bungalow ne sert plus de dortoir depuis les dernières vacances : les petits dorment à l'école maternelle.